



DECRET VOIRIE – MODIFICATION DE VOIRE COMMUNALE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de déplacement du sentier vicinal n° 24 (Atlas d'Upigny), situé rue de Rhée à Upigny au niveau de la parcelle cadastrée 3^{ème} Division (Upigny), Section B, n° 73b.

La demande est introduite par Madame Vincianne SMEESTERS et Monsieur Pascal SMEESTERS, propriétaires de la parcelle cadastrée 3^{ème} Division (Upigny), Section B, n° 73b.

Le projet consiste au déplacement du sentier vicinal n° 24 (servitude publique d'1,20m de largeur), en bordure de propriété par rapport à sa situation figurée à l'Atlas des chemins vicinaux, conformément au plan de délimitation dressé le 18 juin 2020 par le Géomètre-Expert Dominique NOEL.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'art. 24 du Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : route de Gembloux 43 à 5310 EGHEZEE, Service Urbanisme, **uniquement sur rendez-vous (mesures Covid-19)** auprès de l'agent communal délégué.

L'enquête publique débute le 01 juillet 2020 et s'achève le 31 août 2020.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, Service Urbanisme, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE ;
- par télécopie au numéro : 081/81.30.15 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@eghezee.be ;
- remises à l'agent communal délégué à cet effet, dont le bureau se trouve au service Urbanisme de l'Administration communale.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention :

D-V 2020-2 - UPIGNY – déplacement sentier n° 24

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période **sur rendez-vous** auprès de l'agent communal délégué ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale, Service Urbanisme, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE, **le 01 septembre 2020 de 9h00 à 9h30.**

L'agent communal délégué est Monsieur Antoine LEQUEUX, Géomètre, dont le bureau se trouve à l'Administration communale, Service Urbanisme, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE.

Une réunion de concertation est prévue entre le 01 septembre 2020 et le 11 septembre 2020 à l'Administration communale – Salle des Mariages - Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE, si lors de la clôture d'enquête, plus de 25 réclamations ont été déposées.